



## Groupe Moniteur : Face à une direction qui invente les négociations non négociables, on signe et on continue le combat



Les journalistes pigistes de La Gazette des communes, hebdomadaire phare du Groupe Moniteur pour les collectivités locales, ont mené une longue grève, avec pour conséquence au moins trois numéros fortement affaiblis, sans dossier et certaines rubriques sans leurs principaux articles. Après six semaines à ce régime, la direction a "re-réfléchi" selon les mots de la directrice générale déléguée, Isabelle André, en CSE le 25 mai.

**La direction propose +2% pour les journalistes pigistes, à condition que les organisations syndicales signent l'accord.** Déjà en NAO, la direction avait décidé de ne pas laisser les organisations syndicales faire de contre-proposition et acté une décision unilatérale sans attendre de réponse à sa dernière proposition. Cette fois elle a annoncé que c'était à prendre ou à laisser. C'est ainsi que la direction d'Infopro Digital a inventé les négociations non négociables !

Les élus de l'équipe majoritaire FO - SNJ-CGT ont consulté les collègues grévistes qui ont unanimement considéré que cette réponse était insuffisante et irrespectueuse. Mais au moins la moitié considérait qu'il était nécessaire que l'on se coordonne entre organisations syndicales, afin de ne pas perdre cette augmentation, même minimaliste et insuffisante.

**La délégation FO/SNJ-CGT assume donc cet engagement et signe cet accord, avec une réserve : "La proposition nous semble insatisfaisante néanmoins nous la signons car la direction n'appliquera pas sa proposition de manière unilatérale en l'absence de signature".**

Cela montre la brutalité de cette direction qui ne négocie rien, mais impose.

Cela montre également que nous ne lâcherons rien et continuerons ces combats.

Nous exhortons l'organisation syndicale qui a opté pour la non-signature — reflétant ainsi la position de l'autre moitié des grévistes —, à poursuivre logiquement la démarche, y compris devant les tribunaux, afin de contrer une direction qui foule aux pieds les droits des journalistes rémunérés à la pige.

En tout cas, les journalistes pigistes ont donné une leçon de mobilisation, organisation, courage, combativité et solidarité, remuant ciel et terre pour défendre leurs droits et leurs salaires.

Comme l'a souligné le journaliste d'Arrêt sur Images de l'émission Proxy, qui a interviewé deux représentantes des grévistes : « **vous vous battez pour les droits de plusieurs milliers de journalistes pigistes** ».

Une nouvelle réponse du ministère du Travail ([lire ici](#)), à une question écrite posée par le député de l'Allier Yannick Monnet, vient souligner que **les entreprises de presse qui n'incluent pas les journalistes pigistes dans les NAO risquent des pénalités, ainsi qu'une peine d'emprisonnement et d'amende.**

Nous pouvons encore toutes et tous soutenir les journalistes pigistes de La Gazette des communes après leur 6 semaines de grève en contribuant à la cagnotte ([cliquer ici](#)).

Ils ont démontré que, même après "la fin des NAO" selon la direction, une mobilisation forte oblige une direction intransigeante, inflexible et irrespectueuse jusqu'au point de refuser à la rédaction la publication d'un cartouche d'information aux lecteurs, à infléchir sa position.

**Antony, le 16 juin 2023.**

